

SÉANCE DU LUNDI 9 septembre 2024
EN MAIRIE DE SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE

Date de convocation 2 septembre 2024
Date d'affichage du compte-rendu 30 septembre 2024

Étaient présents : BARRE Patricia, BERTRAND Marie-Line, CADORET Nadia, CHEVREAU Annie, COUDERC Eric, FELDFEBEL Dominique, FERREIRO Catherine, FORGET GAGEOT Florence, GABARD Bruno, GELINEAU Marie-Hélène, GIRARDEAU Nadia, HERSANT Marie-Noëlle, MORISSET Marie-Paule, MURZEAU Bernadette.

Absents excusés : AGENEAU Marie-Claire, BERTEAUD Stéphanie, PAPIN Alexandra (démissionnaire)

Secrétaire de séance : CADORET Nadia

Les Procès-Verbaux des séances du 8 avril 2024, du 24 avril 2024 et du 14 mai 2024 sont approuvés sans susciter d'observations particulières des membres présents.

Il est ensuite passé à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

I. POINT SUR LES ANIMATIONS DE FIN D'ANNEE

❶ Repas du 24 novembre 2024-spectacle

Nous avons demandé à trois prestataires : Panach et Camail – La Muse Gueule et Restaurant La Butte pour le menu.

Panach et Camail a refusé la prestation.

La Muse Gueule propose un devis à 30.53€/personne comprenant le repas, pain, vaisselle et café (hors vin).

Le restaurant La Butte propose un devis à 21.50€/personne comprenant que le repas.

Notre choix s'est donc porté sur La Muse Gueule pour un total de 4580€ TTC.

Le vin sera commandé à la Cave d'Hervé.

Comme les précédentes années, une participation de 5€ sera demandée à chaque convive.

Lors de ce repas, nous avons également demandé à deux prestataires d'animer cette après-midi : Rosalie Bonheur (chant) pour un devis de 600€ et Stefan Olivier (chant, magie...) pour un devis de 550€ TTC.

Notre choix s'est porté sur Stefan Olivier, Rosalie Bonheur étant déjà intervenue à deux reprises sur cette animation.

❷ Les colis de Noël

Le repas étant plus cher que les précédentes années, je communiquerai le montant par colis qu'après avoir reçu tous les devis.

Marie-Noëlle HERSANT, Patricia BARRE et Bernadette MURZEAU nous informeront du contenu de celui-ci prochainement.

❸ Repas Marie Louise TRICHET et vœux à l'EHPAD

L'EHPAD souhaite notre présence lors des vœux de la Directrice Mme ROY et de la Municipalité. Plutôt qu'au mois de décembre, la date proposée est le lundi 13 janvier 2025 vers 15h00.

Le mois de décembre pour l'EHPAD est très chargé (arbre de Noël, après-midi familles...).

Lors de ses vœux, nous attribuerons un budget de 400€. L'animatrice Karine se charge de trouver l'animation.

Le repas Marie-Louise Trichet aura donc lieu à cette même date ce qui nous permettra de souhaiter les vœux aux résidents.

II. BILAN SUR L'ESPACE JOUVENCE

La réunion a été annulée par le bailleur Vendée Habitat. Celle-ci a été reportée au 23 septembre 2024 en visio.

III. BILAN DEPLACEMENT SOLIDAIRE

Sur 15 mois, 350 trajets ont été réalisés cela équivaut à une moyenne de 23 trajets par mois pour 5 chauffeurs.

En raison d'une baisse importante des chauffeurs, une annonce dans le bulletin municipal va paraître afin d'étoffer la liste des bénévoles.

Ce service ne pourra pas perdurer avec si peu de chauffeurs.

IV. ANIMATIONS SENIORS – LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024

Le 16 septembre aura lieu le lancement de l'animation « séniors ». Ce programme se déroulera de septembre 2024 à juin 2025. Celui-ci est organisé par la Communauté de Communes du Pays de Mortagne « vieillir est une chance, bien vieillir est un art ». Une conférence sera proposée le 16 septembre à la Clef des Champs à 14h, animée par le docteur BERNARD Neurologue. La thématique abordée sera : « quelles sont les clés pour comprendre le fonctionnement de la mémoire ».

Plusieurs actions se dérouleront sur l'ensemble des 11 communes avec des thématiques différentes : la mémoire, la rigologie, le sommeil, la nutrition...

V. PRESENTATION DU LOGICIEL : Mon Suivi Social

A la suite d'une présentation en visio, sur le logiciel, nous avons adhéré au logiciel « Mon suivi Social ». Celui-ci est gratuit pour les communes de moins de 5000 habitants.

Il va nous permettre de centraliser toutes les informations par dossier (demande d'aide administrative ou financière, compte rendu des rdv, liens avec les différents partenaires comme les assistantes sociales...)

C'est un outil facilitera les transmissions entre l'agent et l'adjoint.

C'est un logiciel sécurisé dont le mot de passe est connu du Maire, de l'adjoint et de l'agent responsable du CCAS.

VI. QUESTIONS DIVERSES

✓ Un travail d'études a été réalisé par la commission Solidarité Familles de la Communauté de Communes concernant les patients sans médecin traitant.

Sur l'ensemble du Pays de Mortagne, il y a 2253 patients sans médecin traitant.

Sur la commune de Saint Laurent Sur Sèvre, 288 patients dont 57 en ALD sont sans médecin traitant.

Une information va être communiquée dans le bulletin pour faciliter la demande de médecin.

✓ Nous avons décidé de ne pas poursuivre sur le livret des aînés, ce travail étant trop compliqué dans la mise en place.

Nous allons donc solliciter, Marion, Référente Jeunesse, pour effectuer un podcast entre les deux générations pour que cela passe sur la Web radio.

Le Président,
Eric COUDERC

La Vice-présidente du CCAS
Nadia GIRARDEAU



Girardeau,
